

Intervenant :

Email :



PUBLIC

- Elus communaux
- Agents et cadres territoriaux

Durée : 8 Heures

MODALITÉS D'INSCRIPTION :



- Éligibilité au droit individuel à la formation*
- Inscription via le budget votre collectivité*
- Inscription individuelle



DISPOSITIF DE SUIVI ET RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Questionnaire d'identification des besoins
- Convocation
- Attestation de participation
- Évaluation de la formation à l'issue de la journée
- Évaluation de la formation à froid



PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour cette formation.

ÉVALUATION :



- À une pédagogie interactive
- Au traitement de cas pratiques en cours de formation
- À des exercices et questionnaires en cours de formation
- À une évaluation à la suite de la formation



Accessibles aux personnes en situation de handicap.

OBJECTIFS

Au-delà de ses missions principales et obligatoires, les collectivités locales ont aussi la responsabilité de la vie artistique et culturelle de leur territoire. Ces questions permettent en réalité d'accompagner l'ensemble des politiques traditionnelles et font partie des vecteurs d'attractivité puissants pour une collectivité.

La politique culturelle de votre collectivité nécessite les mêmes efforts et la même attention que les autres politiques que vous portez pour votre territoire.

Entre éléments théoriques et exemples pratiques et concrets, cette formation a pour objectif de vous aider à bâtir votre politique culturelle, mais surtout à sortir des sentiers battus pour surprendre et libérer les énergies créatrices de votre territoire.

A l'issue de la formation, les stagiaires auront la capacité de :

- Identifier les enjeux pour les territoires dans les prochaines décennies
- Analyser la situation de son territoire
- Déterminer ses axes prioritaires et les actions à mener
- Mettre en forme son projet de territoire

PROGRAMME

Identifier les enjeux futurs pour les territoires :

- Comprendre les enjeux culturels et artistiques
- Comprendre les enjeux éducatifs
- Comprendre les enjeux sociaux
- Comprendre les enjeux en matière de cadre de vie et d'évènementiel.

Analyser la situation de son territoire :

- Analyser les atouts de son territoire
- Analyser les faiblesses de son territoire
- Analyser les opportunités qui s'offrent à son territoire

Déterminer ses axes prioritaires et les actions à mener :

- S'interroger sur l'avenir de son territoire à moyenne et longue échéance
- Identifier ses partenaires présents sur le territoire
- Fixer ses axes prioritaires
- Construire son plan d'action à court, moyen et long terme.

Mettre en forme son projet de culturel :

- Organiser une concertation autour du projet de territoire
- S'avoir exposer sa vision territoriale
- Adapter son message aux différents interlocuteurs
- Construire un document synthétique et le faire évoluer
- Renforcer son projet de territoire par une vision financière



NOUS CONTACTER :

- Référente handicap :
 - E : refhandicap@ct-iftes.com
 - T : 09 77 19 76 04
- Référente pédagogique :
 - E : refpedagogie@ct-iftes.com
 - T : 07.87.28.52.88
- Référente logistique :
 - E : reflogistique@ct-iftes.com
 - T : 06.11.36.96.72

DATE DE MISE À JOUR : 07/03/2022

IFTES - 23 rue du Trou Grillon 91280 St Pierre du Perray
www.iftes.com - contact@ct-iftes.com
N° de siret : 88439385100024
Numéro de déclaration d'activité : 11910890891